

## Liste et clé de détermination des Reptiles d'Auvergne

Guillaume Calu

Les Reptiles sont un groupe dit paraphylétique, en effet ils ne représentent pas un groupe uniforme dans la classification animale mais plutôt un regroupement de clades au sein des Tétrapodes. L'entrée de cette clé se veut la plus basique possible et surtout répondre à des besoins d'identification clairs sur le terrain. Elle ne suit donc pas à la lettre la classification animale en proposant les trois catégories suivantes :

- Présence d'une carapace : **Tortues**
- Absence de carapace, pattes visibles : **Lézards**
- Absence de carapace, pattes invisibles ou absentes : « **Serpentiformes** »

N.B. : en cas de gros doute ou d'indice difficile à déterminer (œufs vides par exemple), Faune-Auvergne propose une entrée « Reptile indéterminé » pour signaler ces données tout de même précieuses !

### Tortues présentes en Auvergne :

- **Cistude d'Europe** (*Emys orbicularis*) : carapace aplatie et longue queue effilée. Absence de tâche rouge derrière les yeux. Tête sombre ponctuée de jaune, cou strié de jaune-vert et animal sombre.
- **Trachémyde écrite** (tortue de Floride) (*Trachemys scripta*) : carapace aplatie et queue effilée. Tâche rouge derrière les yeux. Espèce introduite en Europe.

Malgré ces critères d'apparence simple, il arrive que le contre-jour ou la distance laissent planer un doute ! Pour cela, Faune-Auvergne propose une entrée « Tortue aquatique indéterminée ».

### Les Lézards

A noter que l'orvet, lézard apode, suit une autre logique dans cette clé.

1. Lézard épineux, gecko africain, introduit : **Tarente de Maurétanie** (*Tarentola mauritanica*).
2. **Lézard vert à verdâtre** :
  - **Lézard à deux raies** (*Lacerta bilineata*) : anciennement appelé Lézard vert. Dos vert ponctué de noir et blanc, le mâle a une gorge bleutée.
  - **Lézard des souches** (*Lacerta agilis*) : Lézard brun à flancs verts (mâle) ou brun (femelle). Présence d'ocelles blanches cerclées de noir.
  - **Lézard ocellé** (*Timon lepidus*) : grand lézard vert, très rare en Auvergne. Présence d'ocelles bleues caractéristiques sur les flancs.

### 3. *Lézard majoritairement brun* :

- **Lézard des murailles** (*Podarcis muralis*) : très fréquent, milieux urbains comme naturels. Tête massive et corps à petites écailles. Collier régulier (visible face ventrale). Stries grosses en ligne dorsale discontinue. Le mâle a des flancs sombres et striés. La femelle a des flancs foncés avec une ligne claire. Les juvéniles sont marrons avec deux lignes claires latérales.
- **Lézard vivipare** (*Zootoca vivipara*) : milieux humides ou frais. Tête et dos à grosses écailles. Collier dentelé (visible face ventrale). Ligne dorsale souvent discontinue. Petites griffes, queue plus réduite, mauvais grimpeur, comportement plus flegmatique et lent que le Lézard des murailles. Les juvéniles sont foncés à noirs avec de petits points blancs.

### Les « Serpentiformes »

Comme précisé ci-dessus, l'Orvet est rajouté dans ce groupe pour simplifier la clé ; cependant il s'agit d'un lézard apode.

1. Tête peu différenciable du corps, en forme de gros ver de terre : **Orvet fragile** (*Anguis fragilis*).
2. Tête assez différenciable du corps, « serpent vrai » : *clé en 3 et 4*.
3. Pupilles en forme arrondie. Plaques supralabiales directement en contact avec l'oeil. : « couleuvres ».

#### *Les coronelles :*

- **Coronelle girondine** (*Coronella girondica*) : espèce rare en Auvergne. Motif caractéristique de trois tâches noires au niveau de la nuque formant un pigeon s'envolant en ombres chinoises. Ligne noire partant de l'oeil jusqu'au corps.
- **Coronelle lisse** (*Coronella austriaca*) : tâche noire derrière la nuque. Les mâles sont brun-beige, les femelles sont gris-bleutées. Stries verticales sur le dos, régulières chez la femelle.

#### *Les couleuvres :*

- **Couleuvre à collier helvétique** (*Natrix helvetica*) : taxon récemment scindée en plusieurs espèces, une seule présente en Auvergne. Motif de collier blanc et noir caractéristique.
- **Couleuvre d'Esculape** (*Zamenis longissimus*) : ventre blanc jaunâtre uniforme, dos jaunâtre à vert olive progressivement foncé piqueté de blanc. Tête un peu rectangulaire.
- **Couleuvre verte et jaune** (*Hierophis viridiflavus*) : corps à motif olive et jaune typique. Les jeunes sont vert olive uniforme.
- **Couleuvre vipérine** (*Natrix maura*) : couleuvre aquatique nageant très bien. Grosses plaques sur la tête. Corps avec dessin en zig-zag ou tâches.

La Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*) est-elle présente en Auvergne ? Cela

semble rarissime, en cas de doute elle a un dos grisâtre, brun à olive (variable) moucheté de noir. Zone d'écaille noire appelée « selle ». Sa tête a un air sévère avec son arcade sourcillière marquée.

4. Pupilles verticales en forme d'amande. Plaques supralabiales séparées de l'oeil par des écailles : « vipères ».

- **Vipère aspic** (*Vipera aspis*) : nez retroussé, 3 rangées d'écailles entre la lèvre et l'oeil corps marron clair à motif en zig-zag. Iris jaune doré.
- **Vipère péliade** (*Vipera berus*) : museau arrondi, 2 rangées d'écailles entre la lèvre et l'oeil. Corps plus sombre, motif en losanges noirs. Iris rougeâtre.

A noter la présence en bordure du massif du Sancy de très rares cas d'hybrides *Vipera aspis x berus* présentant comme attendu un mélange de caractéristiques des deux parents.

#### Quelques références :

De Mare en Mare. (2001). *Guide de détermination des Amphibiens et des Reptiles du Massif armoricain*. Publication associative.

Matz G., Weber D. (1999). *Guide des Amphibiens et Reptiles d'Europe*. Editions Dunod, Paris.

Serre-Collet F. (2013). *Sur la piste des reptiles et des amphibiens*. Editions Dunod, Paris.

Teynié A. (2018). *Amphibiens et Reptiles du Puy-de-Dôme*. Editions RevoiR, Clermont-Ferrand.